

PARTIE II :

TENTATIVE DE RECONSTITUTION DU COURS HISTORIQUE DE L'ÉGLISE DE MEYMAN

Le présent essai de chronologie relative du bâtiment se base sur les observations faites *in situ* et leur croisement avec les sources historiques de première et de seconde main.

Nous reprenons à notre compte les observations des spécialistes des problématiques soulevées par cette analyse:

- Guy Barruol, historien et archéologue français, directeur de recherches au CNRS, a dirigé le Centre archéologique de Lattes et a publié un ouvrage faisant référence sur les questions qui nous intéressent.
- Henri Desaye (1925-2019), conservateur honoraire du Musée de Die et du Diois, ancien professeur de lettres classiques au lycée, a publié un grand nombre d'articles sur l'architecture romane dans la Drôme.
- Josselin Derbier, archéologue, responsable des collections archéologiques au Musée Savoisien, a réalisé une partie de ses études universitaires sur la question de l'implantation d'établissements religieux liés à l'abbaye de Montmajour dans la Drôme.
- Thomas Bricheux, architecte du patrimoine, en charge de la présente mission dans laquelle s'inscrit cette étude.
- Céline Pupat, historienne de l'art, a rédigé une étude historique de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Jaillans, en 2024.

Les ouvrages sur lesquels nous nous sommes appuyés sont les suivants :

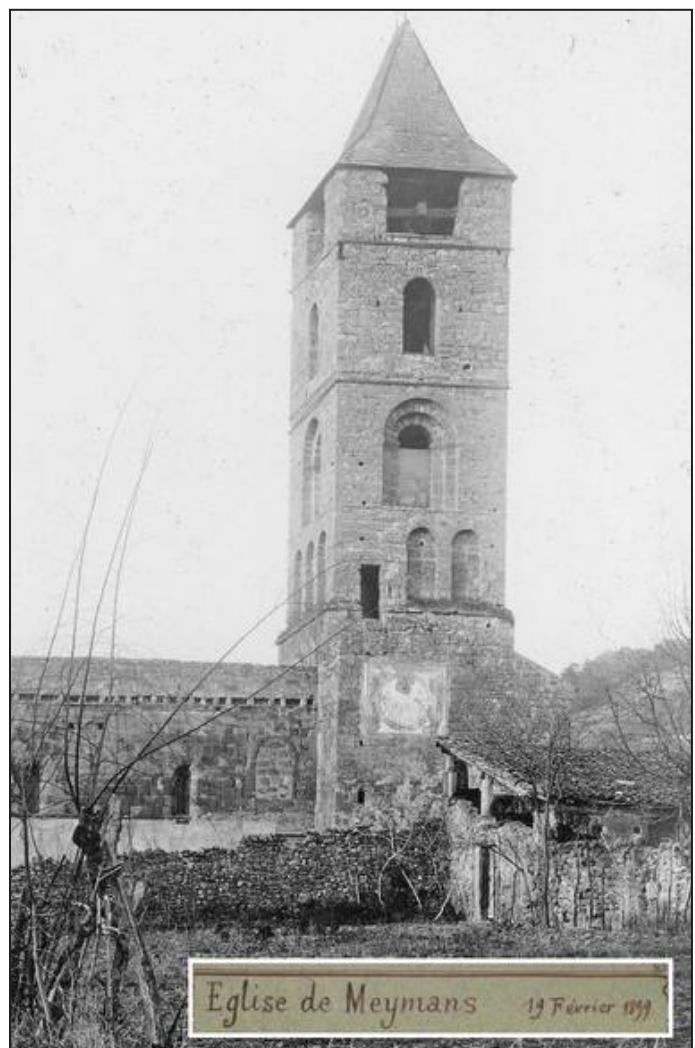
Guy Barruol, *Dauphiné roman*, coll. «La nuit des temps, Zodiaque», La pierre-qui-Vire, 1992.

Josselin Derbier, «L'environnement religieux médiéval dans le bas-pays », Revue Drômoise. Les Cahiers de Léoncel, n°19, 2004, p. 50-71.

Henri Desaye, «Les églises romanes », Association universitaire d'études drômoises, n°1, 1971.

Vue du sud avec son cadran solaire, prise en 1899.
Coll. Ass. «Mey Beaux Arts en Baret».

En l'état, dans le cadre posé par cette mission, cette étude ne peut être exhaustive mais déjà trace quelques pistes de recherches, de réflexions, tente quelques mises en perspective. A terme, ce travail devra nécessairement être complété par une étude d'archéologie du bâti poussée compte tenu de la riche histoire de cet édifice, et des nombreuses questions qu'il soulève. Cette étude devra alors s'accompagner d'une campagne de sondages au sol, de sondages des décors peints et de dendrochronologie afin d'étayer ou d'invalider les hypothèses avancées.



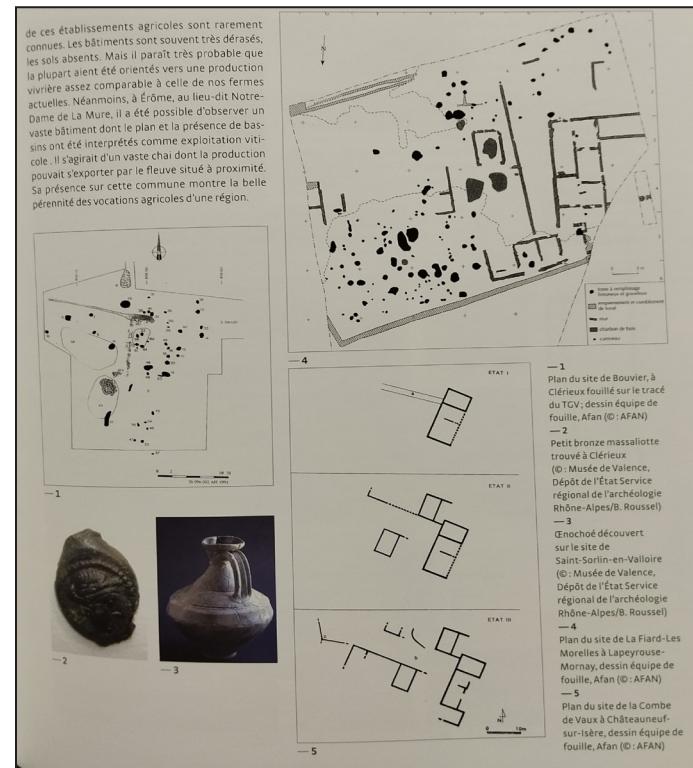
A- L'ÉGLISE AVANT L'ÉGLISE : LA QUESTION DES ORIGINES.

Retenant la méthodologie mise en place par Henri Desaye¹, il semble nécessaire d'interroger les origines des édifices religieux romans.

En effet, souvent les églises romanes isolées dans la campagne ont une origine ancienne et sont établies le long des anciennes voies romaines ou sur un site romain. Elles occupent alors la place du sanctuaire chrétien primitif, celui qui a succédé à l'oratoire païen au centre de la grande propriété gallo-romaine et qui est devenu l'église-mère de tout le domaine, puis de tout le terroir médiéval.

Sur la commune de Beauregard-Baret, des aménagements divers ont ainsi mis à jour une occupation ancienne du territoire mais aucun lien direct avec l'église. Et pour cause, étant encore existante, sa présence empêche toute fouille archéologique! Cependant, dans les alentours, l'aménagement de l'autoroute A49 a permis de déceler des sites occupés à l'époque antique et au haut Moyen-Age¹ (lieu-dit, les Matras, une tombe sous tuiles, fin IVe-VIe siècle ; lieu-dit la Jonchère, des fragments de tegulae et de céramique grise pouvant être datés de l'Antiquité tardive ou haut Moyen Age ; à Cotte Rime et au Repalet quelques fragments de tuiles et de céramiques roulées de la période gallo-romaine). A Meymans, plus précisément, près de la ferme Invernisi, sur un dôme sablonneux, en installant un pylône électrique dans les années 1960, ont été découvertes de nombreuses sépultures avec coffre de tegulae en bâtière (avec imbrices). Dans cette nécropole, les inhumations étaient orientées est-ouest, la tête à l'ouest.

Résultats des fouilles archéologiques de Clérieux, au nord de Romans, d'une *villae* qui dominait un territoire, évoquant un contexte similaire à celui de Meymans.



Ouvrage collectif (sous la direction de Chrystèle Burgard), *Patrimoines de la Drôme des collines*, éditions du département de la Drôme, décembre 2014.

Si absence de preuves n'est pas preuve d'absence, l'occupation du territoire montre quelques indices, peu probants quant à notre étude. Il s'agit ici simplement *a minima* de poser la question d'un site plus anciennement occupé, dont la réponse n'est, à ce jour, absolument pas renseignée.

1 - Henri Desaye, «Les églises romanes», Association universitaire d'études drômoises, n°1, 1971, p. 10-19.

2- Ouvrage collectif (sous la direction de Jacques Planchon, Michèle Bois, Pascale Conjard-Réthoré), *Carte archéologique de la Gaule : la Drôme (n°26)*, Académie des Belles Lettres, 2010, 783 p.

B-UNE ÉGLISE ROMANE DU DÉBUT XIIÈME SIÈCLE ?

Pour Guy Barruol, et à sa suite Josselin Derbier - Henri Desaye n'ayant laissé que peu de traces de sa visite à Meymans-, l'église date de la seconde moitié du XIIème siècle.

Ce postulat s'appuie sur les observations de l'édifice qui ne manque pas d'impressionner. Guy Barruol juge la partie où s'opère l'articulation entre bras de transept, clocher et abside comme homogène et spectaculaire, offrant au regard un équilibre certain. Le clocher, marqueur des édifices construits par l'abbaye de Montmajour, bien que surélevé plus tardivement achève d'interroger les auteurs.



Reconstitution par photogrammétrie de l'église de Meymans.
TH. B.

Peut-être trop attiré par cette architecture typiquement du XIIème siècle, une partie de l'édifice n'avait semble-t-il pas attiré leur attention mais pose néanmoins question. En effet, un état antérieur semble présent quant aux élévation de l'abside et des absidioles, du mur de façade orientale jusqu'à hauteur des contreforts nord et sud ainsi que des chaînages d'angle sud-est et nord-est des contreforts.



Abside et absidiole nord avec son appareil singulier, distinct du reste de l'église. Cl. A. L.

L'étude de son appareillage peut nous fournir des clés de compréhension et d'éventuelles datations. Pour Henri Desaye, des moellons médiocres, en assises pas toujours régulières, avec des joints épais, dénotent du XIème siècle (Comps, absides de St Pierre de Charillan et d'Auriples). En revanche, pour le siècle suivant, on utilise le plus souvent des blocs de pierre de taille plus importante constituant un moyen appareil, de moellons rectangulaires toujours très soignés, disposés en assises régulières, avec des joints minces, en mollasse jaunâtre et médiocre dans le Valentinois et au Nord de l'Isère, en belle pierre blanche dans le Tricastin.

A Meymans, sur ces parties de l'église, on retrouve un appareillage moyen de moellons. De forme rectiligne, à l'équarrissage irrégulier, ils s'installent sur des assises dont la régularité précaire peut être dû aux multiples interventions qui les auraient modifiées. Leurs joints restent relativement fins quoique difficile à comparer avec d'autres sur l'édifice, les seconds étant recouverts d'un ciment récent. On pressent, par cette description, un moment de transition entre deux modalités constructives, pas encore pleinement XIIème siècle si l'on en croit les observations d'Henri Desaye, sans qu'il soit pour autant simple à dater.



Détail du contrefort et
absidiole sud-est.
Cl. A. L.



Contrefort et absidiole-
sud-est.
Cl. A. L.



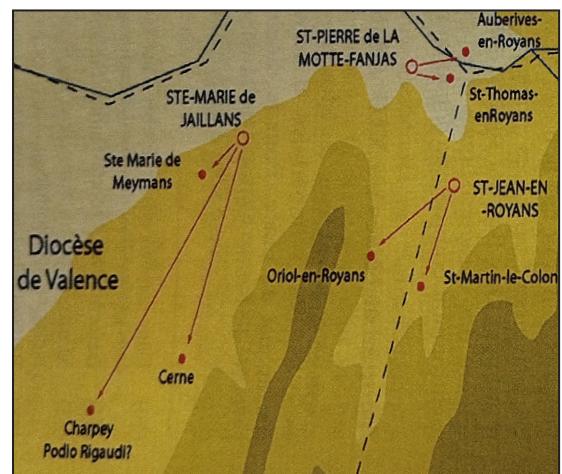
Détail de la corniche de
l'absidiole sud-est.
Cl. A. L.

Encore à l'état d'hypothèse, nous pouvons supposer la nef de ce premier bâti édifiée dans le prolongement des piles de la croisée du transept, lui donnant une taille plus étroite qu'actuellement et, de fait, sûrement aussi moins profonde.

A la lecture du bâti, s'adjoint d'autres indices, fournis par les sources documentaires, bien que peu prolixes, étudiées par Josselin Derbier. En effet, les possessions de l'abbaye de Montmajour dans la basse vallée de l'Isère tendent à augmenter au début du XII^e siècle, reflétant une expansion territoriale et une certaine vitalité du monastère. Dès 1118, dans un document papal reconnaissant les possessions de cette grande abbaye provençale, Sainte-Marie-de-Jaillans apparaît, parmi cinq autres fondations s'installant dans la région dauphinoise. Dans le document, et il est très important de le mentionner, il est fait mention aussi de «toutes leurs dépendances», expression répétée dans 5 bulles papales postérieures et s'enchaînant dans les décennies suivantes. Derrière ces quelques mots, pourrait se cacher la création d'une église, d'un prieuré, en lien direct avec Jaillans, à Meymans dès cette époque. Ce prieuré, implanté à Jaillans, aurait alors fondé des églises, ou d'autres prieuré, les sources restant peu précises de ce point de vue, qu'il place sous son autorité et dont il tire quelques avantages, sans que nous connaissions la chronologie de leur implantation. Meymans, comme La Cerne et Charpey naissent dans cette relation hiérarchique, attestée plus tardivement, début XIII^e siècle. Il est à noter la difficile détermination de la nature des implantations qui ont lieu. Les sources manquent de détails quant à savoir s'il s'agit d'une simple église ou d'un prieuré. *A minima* nous évoquerons une église dans notre texte, évoquant l'hypothèse d'un prieuré de manière spécifique et limitée aux problématiques soulevées.



Carte des dépendances de l'abbaye de Montmajour dans la province de Vienne au début du XIII^e siècle.
in Josselin Derbier, «L'environnement religieux médiéval dans le bas-pays», Revue Drômoise. Les Cahiers de Léoncel, n°19, 2004, p. 50-71.



Détail de la carte des dépendances de Sainte-Marie de Jaillans.
in Josselin Derbier, *op.cit.*

Le simple renseignement arguant de l'existence de dépendances sans autre détail, bien que faible, ne peut être négligé. Il attesterait d'un premier lieu de culte dont la partie ouest de l'église serait le reliquat. La question de savoir s'il s'agit d'une simple église ou aussi d'un prieuré ne peut être tranchée, en l'état actuel de nos sources.

C- UN SECOND ETAT ROMAN DE LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XIIÈME, DU TOUT DÉBUT XIIIÈME.

Nous l'avons évoqué, Guy Barruol, autorité scientifique s'il en est sur ces questions, et à sa suite Josselin Derbier, attribuent la partie principale, la plus magistrale autour du transept, à un atelier qui aurait été en activité dans le cours de la deuxième moitié du XIIème siècle.

Ainsi, par la lecture du bâti, on remarque que plusieurs façades sont appareillées en moellons de tuf proprement équarris et de plus grande taille, donnant une cohérence aux élévations nord, sud et ouest du transept comme du clocher, semblant de fait appartenir à un même programme constructif.

De plus, Thomas Bricheux pense que le clocher, positionné en surplomb de la croisée du transept, a été adjoint à l'église dans un second temps, nécessitant la reprise du transept. Il était moins élevé qu'actuellement, ne comprenant que 2 niveaux, et couvert probablement par une toiture de tuile à faible pente.

Les sources, encore rares, apportent quelques compléments dont le caractère hypothétique continue d'être marqué. Nous l'avons évoqué, les bulles papales du XIIème siècle ne mentionnent qu'indirectement Meymans, sans la citer, quand ils évoquent les «dépendances» du prieuré de Jaillans (dont il confirme l'appartenance à Montmajour en 1118 par Gélase II ; en 1123 par Calixte II ; en 1152 par Eugène III ; en 1184 par Luc III). Un document, de seconde main, provenant du cartulaire de Romans, évoque, en 1155 une déjà possible implantation (*Parrochia de Maimans mandamentum de Belregart*). Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure d'en faire l'analyse. C'est seulement en 1204 que Meymans est ainsi explicitement nommé moment où le pape Innocent III, à l'occasion d'une nouvelle bulle, la plaçait sous cette même dépendance.

Ces éléments nous amènent à penser que la création de l'église de Meymans a pu se produire tout au long de la seconde moitié du XIIème siècle, sous la dépendance et l'autorité du prieuré de Jaillans. Aucune preuve formelle avant 1204, quand l'église est citée, ne vient l'attester ; constituant un *terminus post quem* de notre tentative de reconstitution historique, et semblant confirmer la datation par le bâti.



Photo de la partie orientale de l'église, avant les constructions récentes, où l'on perçoit bien l'articulation absides, absidioles, transept, clocher.

Cliché des années 1970, non sourcé, transmis par l'association «Mey Beaux Arts en Baret».

D- D'AUTRES ÉDIFICES POUR COMPRENDRE : LE RECOURS NÉCESSAIRE À LA MÉTHODE COMPARATIVE.

Reprenez une nouvelle fois la suite des analyses de Guy Barruol qui nous montre que «par sa structure, son élévation et son appareillage, l'église de Meymans a très proche d'un groupe régional d'édifice religieux (Jaillans, La Motte-Fanjas, Saint-Romans, La Sône, Arthémone...) qui paraissent être bien l'œuvre de même atelier à l'œuvre dans la seconde moitié du XIIème siècle».

Josselin Derbier en a tenté la synthèse et révèle, par la méthode comparative, similitudes et singularités. Il y ajoute plusieurs études de cas, permis par sa fréquentation des archives : Chevrières, Saint Jean le Fromental que G. Barruol a étudié mais sans les rattacher à son corpus comparatif et retranche Arthémone qu'aucune source écrite ne rattache à Montmajour. Nous suivrons ici ses propositions d'analyse, reprenant *in extenso* son texte, ne lui ajoutant que quelques éléments épars pour en faciliter l'approche centrée sur l'église de Meymans, nos finalités différant quelque peu.



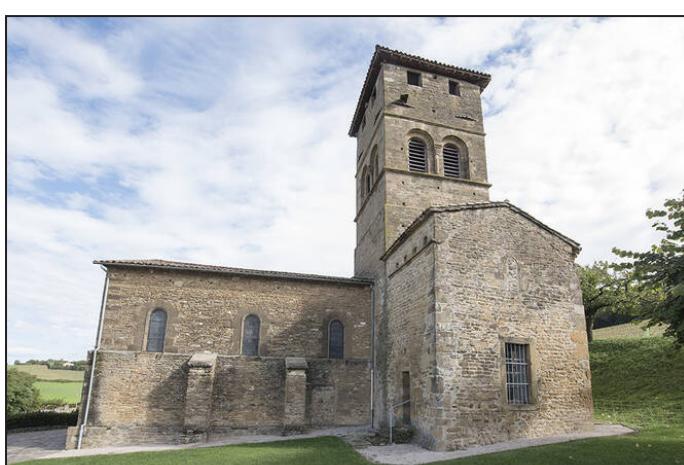
Eglise de Jaillans.
Cliché transmis par l'association Mey Beaux Arts en Baret.



Eglise de La Sône.
Wikipédia.



Eglise de la Motte-Fanjas.
Arch. Dpt. de la Drôme



Eglise d'Arthémone.
Wikipédia.



Eglise de Saint Romans.
Wikipédia.

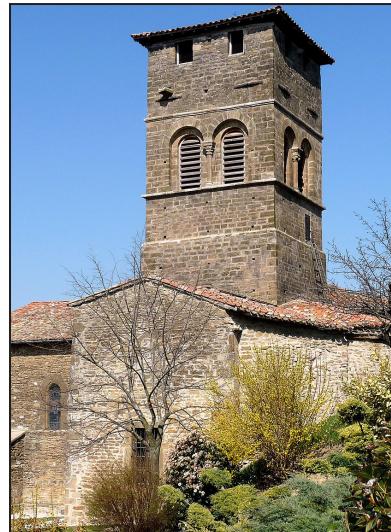
Leur position révèle souvent une implantation sur une hauteur, d'importance relative néanmoins selon les lieux et occupant des sites plus anciens (romain ou du haut Moyen-Age).

Si les nefs ont bien souvent été transformées par l'adjonction de chapelles latérales, voire complètement reconstruites, les exemples conservés laissent voir généralement un plan à nef unique, dotée d'arcatures aveugles sur les murs gouttereaux, comme à Meymans. C'est le dispositif que l'on rencontre aussi à La Sône, Saint-Jean-le-Fromental et Jaillans.

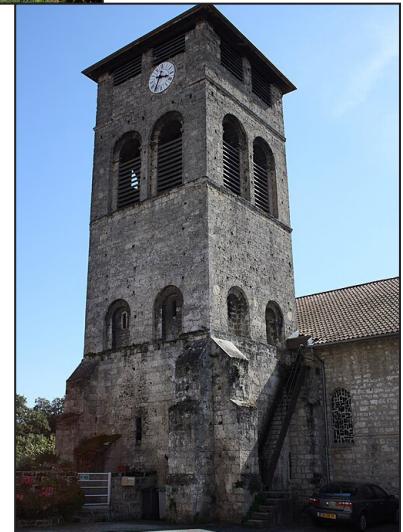
Il en est de même pour le chevet qui, comme à Meymans là encore, présente dans la plupart des cas une abside semi-circulaire (Chevrières, Saint-Jean-le-Fromental, Jaillans, Saint-Romans), ou bien une abside polygonale (La Sône). On remarque, dans la plupart des cas, des fenêtres axiales, bien ébrasées, à l'intérieur et/ou à l'extérieur.

Mais ce sont les clochers qui demeurent la marque la plus visible des bénédictins de Montmajour. Leur position est variable : sur trompes, au-dessus de la croisée du transept à Jaillans comme à Meymans, au-dessus de la travée de chœur à Saint-Romans, ou rejeté sur un côté du bâtiment à la Sône ou La Motte-Fanjas. Tous présentent un plan carré avec une construction soignée, en blocs de tuf taillés. À cause du matériau employé, ces clochers jouent surtout sur une organisation savante des volumes, sans véritable décor. Leur élévation d'origine comporte trois niveaux, séparés par des corniches saillantes. Le premier dépend de la position du clocher. Il est généralement un peu plus large que les autres. À La Sône, il est doté de puissants contreforts. Le deuxième niveau est caractérisé par la présence de deux à trois arcatures aveugles ou percées d'un jour étroit, interrogeant sur de possibles destinées défensives (à La Sône et à la Motte Fanjas). Au troisième, on rencontre deux baies en plein cintre à double rouleau, ou, à Meymans, sur son deuxième niveau final, une baie unique à triple rouleau.

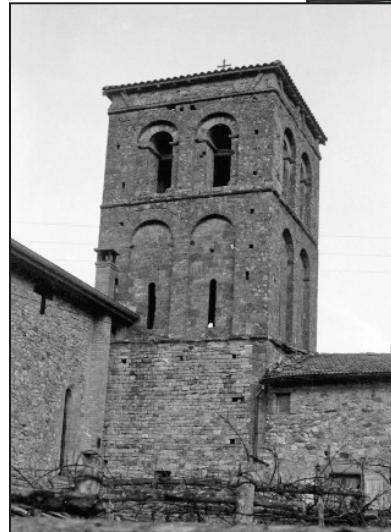
Une légère corniche vient souligner ces arcs. La couverture d'origine de ces clochers est inconnue. La présence à La Motte-Fanjas de traces de quatre acrotères laisse supposer la présence d'une flèche en tuf pyramidale de type alpin, à moins qu'il ne s'agisse d'un aménagement tardif. Le clocher de l'église de Saint-Jean-en-Royans, reconstruit en 1684, est très proche du type antérieur. Ses constructeurs se sont peut-être inspirés des anciens bâtiments de ce prieuré de Montmajour.



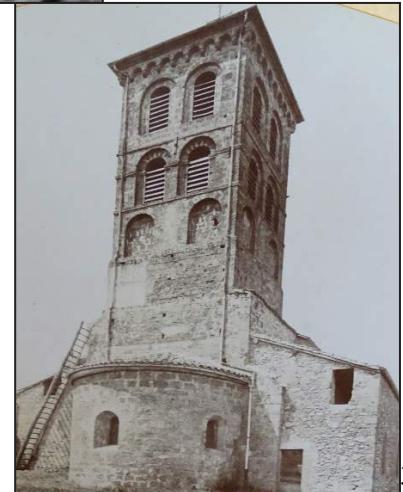
Clocher d'Arthémoney.
Wikipédia.



Clocher de La Sône.
Wikipédia.



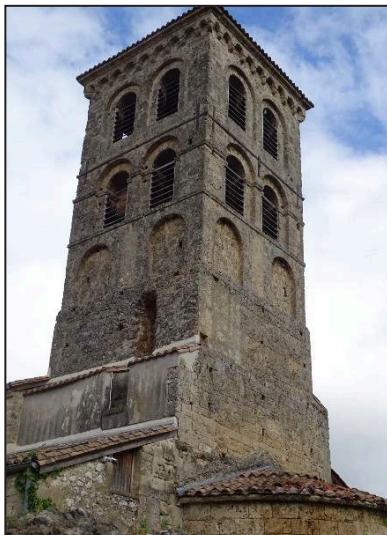
Clocher de la Motte-Fanjas.
Arch. Dpt. de la Drôme.



Clocher de Jaillans en 1908.

Dossier des Monuments historiques de la Drôme,
Archives de la Médiathèque du patrimoine,
[D/1996/25/314-19].

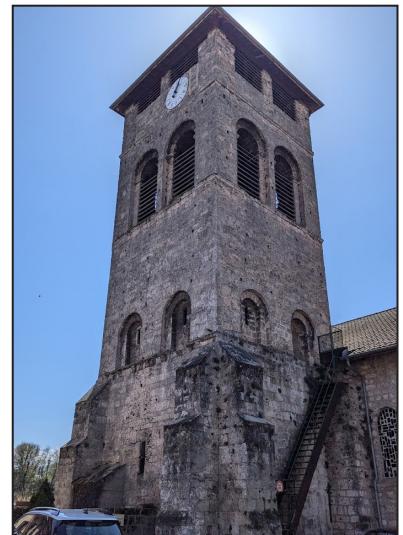
Céline Pupat, dans son étude sur Jaillans, ajoute à cette synthèse une observation sur les escaliers menant au clocher. Si à Meymans, l'accès ne pose pas de question, en revanche à Jaillans (ci-dessous, à gauche), à Saint-Romans (ci-dessous, au centre) ou à la Sône (ci-dessous, à droite), quelle forme prenait-il jusqu'au sol : abrité dans une tourelle ou bien simplement à l'air libre ? Il semble que pour nombre d'églises médiévales dépendant de Montmajour le même questionnement se répète, démontrant d'aménagements disparus peut-être similaires.



Clocher de Jaillans.
Cl. C. P.



Clocher de Saint Romans.
Cl. C. P.



Clocher de La Sône.
Cl. C. P.

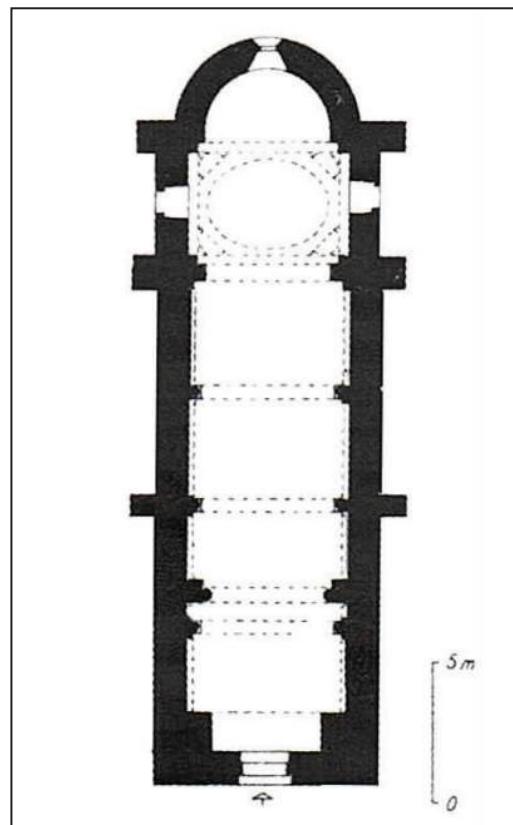
Ainsi, même au travers d'une étude succincte, ces églises de Montmajour dans la basse vallée de l'Isère présentent de réelles similitudes architecturales. Elles contribuent à montrer la grande vitalité des bénédictins dans la région au XIIème siècle. Il est cependant difficile de dire si cette homogénéité reflète une volonté d'identité particulière des moines de l'abbaye-mère. Il faudrait pour cela pouvoir comparer avec l'architecture des prieurés provençaux. En tout cas, une équipe de maçons semble avoir œuvré presque exclusivement pour ces prieurés, leur conférant *a minima*, une identité régionale.

E - DES SIMILITUDES ARCHITECTURALES ENTRE JAILLANS ET MEYMANNS, PREUVE D'UN LIEN FORT.

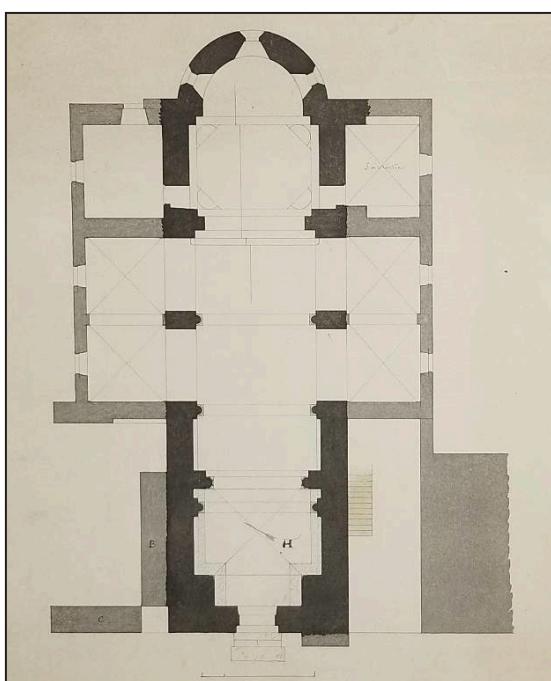
Evoqué précédemment, le lien de dépendance, bien que dans le détail peu documenté par des archives, entre l'église de Jaillans, avec son prieuré, et celle de Meymans existe. Se retrouve-t-il aussi dans l'architecture de ces deux édifices, démontrant de cette proximité lisible aussi dans la pierre ? Nous allons tenter d'apporter quelques réponses.

Pour cela, nous nous baserons sur le travail de Cécile Pupat, historienne de l'art, pour éclairer notre propos, présenté dans une notice historique.

Comme à Meymans, l'église de Jaillans, aussi dédiée à Sainte-Marie, présente un plan à nef unique, composée de quatre travées et dotée d'arcatures aveugles sur les murs gouttereaux (ouvertes par la suite pour créer des chapelles latérales). Elles restent encore visibles car originelles ; ce qui n'est pas le cas à Meymans car la nef a subi un agrandissement ultérieur. Il y a tout lieu de penser que la nef d'origine ait pu présenter une disposition similaire. L'édifice est terminé par une abside semi-circulaire, voûtée en cul-de-four. Cette dernière est éclairée, à l'origine, par une unique baie axiale, ébrasée à l'intérieur et à l'extérieur. A Meymans, deux absidioles viennent s'ajouter avec la même composition quant aux ouvertures. Dans nos deux exemples, la croisée du transept est couverte d'une coupole sur trompes, reposant sur des piliers engagés.

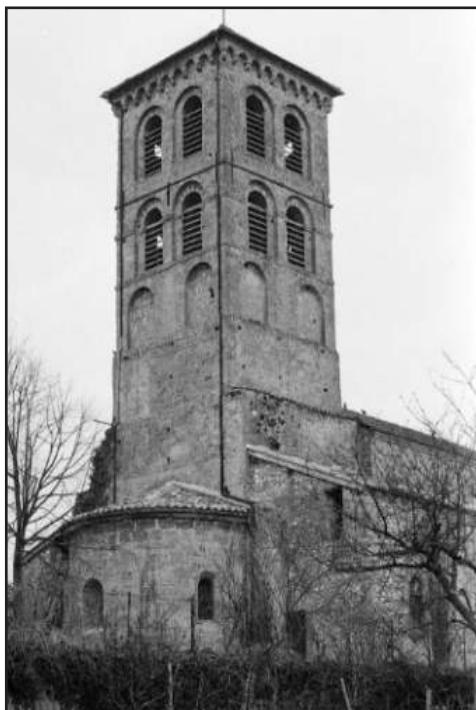


Plan supposé de l'église au XIIe siècle.
In Bernard Oquidam, Jaillans, l'église Sainte-Marie, huit siècles de vie monastique et paroissiale, Press'Vercors, 2004.



Plan de l'église de Jaillans, en 1895, par l'architecte Petitgrand.
Archives de la Médiathèque du patrimoine.

Elles sont surmontées d'un clocher, point commun le plus visible de ces églises, construit en tuf, une pierre légère, comme les autres églises-prieurés de Montmajour dans le Royans, contribuant à cette homogénéité architecturale. Ils sont de plan carré, s'élevant sur deux niveaux séparés par des corniches. Sur la base carrée de la tour, un premier niveau comporte des arcatures aveugles (deux à Jaillans, trois à Meymans) tandis que le deuxième est constitué de baies en plein cintre (deux à Jaillans, une à Meymans) à double rouleaux pour Jaillans et triple pour Meymans. Dans les deux cas, ils ont subi une surélévation, d'un niveau à Jaillans au début du XIXème siècle, de deux à Meymans, dès le début XVIIème siècle.

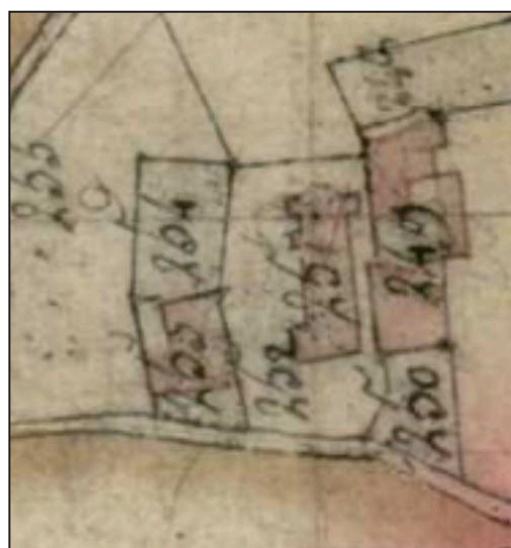


Photographie du clocher de l'église de Jaillans, côté nord-est, en 1978.
Arch. Dpt de la Drôme.

Les dispositifs d'accès au clocher diffèrent. A Jaillans, il se situe au-dessus du chevet, à la base de la tour-clocher, côté sud. Il se présente sous la forme d'une volée de marches, à moitié couverte en plein-cintre dans l'épaisseur du mur et continuant à l'extérieur jusqu'au droit de la façade à cette époque-là. Jusqu'en 1993, on pouvait voir quelques marches qui continuaient perpendiculairement, le long du côté sud. La question se pose de la forme que prenait l'escalier jusqu'au sol, abrité dans une tourelle ou bien simplement à l'air libre. Une zone enduite, côté est, pourrait être liée à l'existence d'une partie couverte que l'on retrouve à Meymans. Dans ce cas, a-t-on voulu éviter de se retrouver dans la même situation d'exposition et ainsi pris la décision de l'intégrer au mur.

Qui plus est, cet accès interroge également sur sa fonction ; outre celle d'atteindre les cloches, celle de l'entretien, ou encore celle du stockage, il existait peut-être une dimension défensive, avec la possibilité de surveiller les alentours depuis ce point élevé. Il se pourrait que leur position respective témoigne de cette volonté de dominer un terroir relativement vaste sur leur ressaut comme d'attester une présence dans le paysage. A la fois voir, dans une volonté de surveillance, de défense ; et être vu, comme pour affirmer son pouvoir sur un territoire.

Nous le voyons, aux fonctions religieuses peuvent s'ajouter d'autres fonctions (principalement économiques par la mise en valeur d'un territoire). Un prieuré implique donc la présence de religieux sur le site et donc de logements et autres bâtiments annexes à proximité de l'église. Dans les deux cas, ces derniers ont disparu mais des ouvertures, originelles ou postérieures, rebouchées parfois, laissent supposer des circulations vers d'autres espaces, réservés aux moines, accolés à la nef, ou pour l'accueil des laïcs. Cependant, on ne connaît pas la disposition du complexe que fut le prieuré de Jaillans, qui a laissé quelques indices sur la trame urbaine alors qu'à Meymans, on peut se poser la question de leur existence même. Si le mur gouttereau possède plusieurs trous de boulin, des traces d'aménagement ultérieurs, ils témoignent d'implantations de structures dont on ignore tout, postérieurs à l'agrandissement de la nef ; en aucun cas des vestiges de bâtiments prieuraux originels, si tant est qu'ils aient été construits, ou peut-être en matériau périssable.



Hameau de Jaillans, montrant l'emplacement de l'église et des bâtiments alentour.
Cadastre napoléonien, commune de Beauregard-Baret, section H, (1811).
Arch. Dpt de la Drôme.

Profondément remaniées au gré des siècles et des réparations dont elles ont été l'objet, les églises de Jaillans et Meymans comportent un nombre conséquent de similitudes, aujourd'hui difficile à déceler tant ces édifices ont pu évoluer.

A Meymans, l'existence d'un édifice primitif a obligé à conserver absides et absidioles, ce qui n'a pas été le cas *a priori* à Jaillans où les bâtisseurs ont pu s'exprimer sans contraintes préétablies et n'ont édifié qu'un chevet avec abside en cul-de-four, éclairée par une fenêtre axiale. Ils ont alors créé une nef à vaisseau unique, de 4 travées, dont on ne retrouve pas la trace à Meymans du fait de son agrandissement postérieur. Leurs clochers possèdent une structure identique, de plan carré, sur trompe à la croisée du transept, portés par de puissants piliers à l'ornementation différente quelque peu. Ils furent surélevés tous les deux à des époques plus tardives.

Il nous semble que l'église de Meymans soit la copie de celle de Jaillans, tant les ressemblances sont flagrantes et importantes à une réserve près. A Meymans, un édifice primitif oblige à adapter les plans, en conservant les deux absidioles. On ne sait pour autant de quand date celle qui nous concerne dans cette étude. En effet, un tel niveau de ressemblances oblige à faire l'hypothèse d'une même équipe, soit un décalage temporel équivalent à une génération au maximum d'une vingtaine d'années, avançant notre datation au milieu du XIIème siècle pour se caler avec la chronologie de celle de Jaillans. Autre possibilité, une copie fidèle à une date ultérieure, à un niveau de détails qui ne manque pas de surprendre.

La méthode comparative montre ici tout son intérêt, tendant à attester d'une même équipe et/ou de la volonté d'une copie la plus fidèle possible.



Photographie de la façade principale de l'église de Jaillans, en 1874.
Arch. Municipales de Jaillans, dossier compilé par Bernard Oquidam.

F- QUAND L'ÉGLISE DEVIENT PAROISSE : LA QUESTION DE L'ÉLARGISSEMENT DE LA NEF.

Attestée avec un assez haut degré de certitude début XIII^e siècle par nos sources, vraisemblablement édifiée dans la deuxième moitié du siècle précédent, l'église atteint un de ses objectifs principaux : concentrer une population dans ses alentours immédiats, profitant de son activité religieuse, source de dynamisme économique et formant ainsi un réseau avec les autres centres religieux.

Meymans est ainsi citée comme église en 1204 par une bulle pontificale, comme communauté villa-geoise en 1233 par le cartulaire de Léoncel, en 1240 (cité comme Castrum Maymanis) et 1267 par le cartulaire de Romans.

Par un processus dont nous ignorons et la nature et les causes profondes, Meymans est élevé au rang de paroisse en 1258¹. L'église qui accueillait les moines pour leur service religieux doit dorénavant pouvoir recevoir tous les habitants du village.

L'agrandissement de la nef doit répondre à cette nouvelle contrainte. Et si les sources documentaires restent totalement absentes, l'étude du bâti permet d'émettre quelques hypothèses.

En effet, il semble que les matériaux de l'ancienne nef aient été remployés pour la construction de la nef élargie. Ils lui donnent son aspect divisant les murs en deux parties, par une coloration trahissant deux natures de pierres différents : une partie basse en moellons de tuf équarris, rappelant les pierres utilisées pour la construction du clocher et du transept car d'un même programme et donc déconstruit à cette occasion et les moellons de molasse pour la partie supérieure nécessités par une plus grande quantité de pierres requises pour achever les élévations, plus importantes. Cette dichotomie se retrouve sur les trois façades de la nef. En plan, l'élargissement de la nef se fait plus prononcé vers le nord qu'au sud. L'explication semble résider dans la présence pré-existante de la porte d'accès du transept sud et de l'escalier à vis. Ainsi, faute de pouvoir décaler ces éléments, les constructeurs ont aménagi le mur gouttereau sud de la nef au droit de ce passage dans sa partie basse par un encorbellement sur le linteau.

Les structures qui vont ultérieurement se poser sur le mur gouttereau sud seront donc postérieures à cette époque. Autant, dès ce moment, pour l'édifice de la Drôme comprenant les noms de lieu anciens et modernes, Imp. Nationale, Paris, 1891.

En tout état de cause, l'agrandissement semble remonter au Moyen-Age pour répondre à l'accueil des paroissiens, conséquence d'une changement d'usage ou à la suite d'une destruction partielle.

des bâtiments aux fonctions économiques dévolues au prieuré (zone de stockage par exemple) ou ces aménagements seront-ils bien plus tardifs ? La question reste ouverte bien que nous pencherions pour cette dernière proposition.

Cette interrogation parcourt aussi l'analyse du site de Jaillans, qui, devenu en paroisse en 1460, conservent des traces encore plus évidentes de bâtiments qui se seraient accolés sur le mur sud (cloître, bâtiments agricoles,...).

Autre hypothèse, en lien avec l'analyse du bâti, celle que la charpente datant du XV^e siècle nous offre. En effet, elle pourrait témoigner d'une reconstruction suite à la période troublée précédente, de la deuxième moitié du XIV^e siècle à la première moitié du XV^e siècle. Ici, la démographie n'entre pas en ligne de compte ; nous savons cette période peu dynamique de ce point de vue. Ainsi l'agrandissement serait, si la chronologie proposée pour la charpente est exacte, la conséquence d'une reconstruction de l'édifice qui aurait été détruit, dans une ampleur difficile à déterminer. Nous ne disposons d'aucune information à ce sujet et restons mesurés quant à cette hypothèse.



Reconstitution par photogrammétrie de l'église de Meymans où l'agrandissement de la nef est bien visible.
Th. B.

G- LA QUESTION DE LA FORTIFICATION DE L'ÉGLISE ET SA DIFFICILE DATATION.

L'instabilité sécuritaire affectant les campagnes de la Drôme a pu nécessiter de la part des habitants la volonté de fortifier leur église, ou du moins de lui apporter des éléments défensifs que sa position comme son élévation prédisposaient.

Plusieurs éléments de l'édifice sont de ce point de vue à remarquer.

Dès sa construction, l'escalier du mur du transept sud est directement intégré en son sein, permettant d'accéder au clocher pour surveiller éventuellement les alentours.

Le chemin de ronde circulant autour des toits de la nef reste quant lui très évocateur d'une volonté d'aménagement à des fins défensives.

Il est tout à fait possible de supposer que le contrefort sud-ouest de la nef a été construit lors de troubles pour abriter un escalier à vis, qui pouvait desservir le chemin de ronde, que nous avons dater du XVIIème mais qui peut être légèrement antérieur.

La surélévation du clocher au delà d'améliorer son ornementation, a pu aussi avoir pour mission d'assurer la surveillance du territoire.

Ici néanmoins, rien de rédhibitoire en terme de défense pour des assaillants convaincus mais ne faut-il pas plutôt y voir l'affirmation d'une volonté de se défendre et surtout une vocation de surveillance. L'emplacement topographique comme la hauteur de l'édifice, sur le toit de la nef, et évidemment plus encore sur le clocher permet de bénéficier d'une vue dégagée sur un vaste territoire. Plus qu'une église fortifiée, évoquons peut-être davantage une tour de guet, une vigie, pouvant potentiellement communiquer avec d'autres pour transmettre et échanger des messages. L'hypothèse, séduisante, manque à ce jour de preuves.

En terme de datation, faute de sources directes, évoquons les sources indirectes. Les troubles du XIVème siècle et qui se poursuivent sur près d'un siècle en France ne manquent pas de toucher le Dauphiné. A l'origine, des modifications climatiques d'ampleur rendent les récoltes précaires, affaiblissant une population qui ne saura résister à l'épidémie de peste qui déferle sur l'Europe en 1347. Un tiers de la population disparaît lors de cette pandémie. Les cadres de la société sont mis à mal et provoquent une grande insécurité. Des conflits plus ou moins importants, de toutes échelles, forcent nombre de communautés à se défendre par elles mêmes, se fortifier, occuper des hauteurs. L'aspect défensif donné à l'église pourrait dater de cette époque où pendant un siècle, les bandes de pillards profitent de la désorganisation générale. Il pourrait aussi s'agir de la volonté de la communauté de contrôler l'accès à leur territoire des incursions d'étrangers potentiellement porteurs de maladies, en particulier la peste, qui frappe la région de manière répétée pendant un siècle environ.

Autre hypothèse, tout aussi recevable, provient d'une fortification au moment des guerres de Religion, particulièrement sensible en Dauphiné ; les mêmes causes produisant les mêmes effets. Dans la région, en effet, les protestants connaissent un certain succès et se heurtent assez vite aux catholiques. Tout au long du XVIème siècle, les confrontations sont nombreuses, souvent violentes.



Vue en détail du fronton.

Cl. A. L.



Vue en détail du mur défensif.

Cl. A. L.

Ainsi, à Valence, en ce 27 avril 1562, le Dauphiné bascule tout entier dans la première guerre de religion. Ce jour là, le lieutenant général La Motte-Gondrin, le plus haut représentant du roi dans la province, est tué par les huguenots. Presque instantanément le baron des Adrets, à la tête d'une armée protestante, s'empare de la ville. Verrou stratégique de la vallée du Rhône, Valence se retrouve prise au cœur de l'effort de guerre protestant. Il apparaît rapidement qu'il faut défendre Valence, importante ville stratégique pour contrer la menace catholique venant du Comtat Venaissin. Plus la menace catholique se fait sentir, plus les chefs protestants vont renforcer les défenses. C'est dans ce contexte que s'inscrit la campagne du baron des Adrets dans le sud-est du royaume en 1562, restée légendaire ; pourtant elle n'a duré que 10 mois... Elle est effectivement exceptionnelle par la rapidité d'action et par les qualités manœuvrières déployées. Ce caractère extraordinaire, lié à la terreur qu'il semait sur son passage peut expliquer que son souvenir persiste encore.

Et en effet, un texte non sourcé, sans auteur, dépouillé dans les archives de la Fabrique et daté de 1905, fait référence à un probable incendie de l'église en 1563 dont il serait, avec ses troupes, à l'origine. Il a été repris récemment par des textes à vocation touristique sur l'église par l'association «Mey Beaux Arts en Barret», qui fait aussi référence à un incendie à Jaillans tout aussi énigmatique quant à sa source. Or, rien ne vient corroborer ces renseignements. Aurait-on, dès le début du XIXème siècle, voulu absolument expliquer les traces de rubéfaction par un incendie violent, dont seul ce baron, protestant, à la mémoire fâcheuse pouvait être à l'origine ? Nous ne pourrons trancher.

Pour autant si un incendie avait eu lieu, il y a de grandes chances qu'il ait pu brûler l'intégralité de l'édifice, charpente comprise. Or, datant d'un siècle plus tôt, elle aurait été vraisemblablement détruite elle aussi. Cet incendie paraît très conjectural, en l'état. Cependant, il reste tout à fait possible que l'aspect défensif donné à l'édifice soit en lien direct avec ce contexte insécuritaire.

Ainsi, l'escalier du contrefort pourrait avoir eu pour fonction de monter sur le toit de la nef et d'accéder au chemin de ronde érigé à ce moment là dans un ouvertement simultané, vraisemblablement dans la deuxième moitié du XVIème voire au début XVIIème siècle, sa physionomie revoyant plutôt au début du XVIIème siècle.

Qui plus est, les sources, dans un document datant de 1664, évoquent une surélévation du clocher une «cinquantaine d'années» auparavant. Il est alors tout à fait possible d'y voir une volonté de transformer le clocher en tour de guet au tournant des XVIème et XVIIème siècles, voire quelques années avant, la source restant évasive quant une possible datation.

Dans ce contexte, la modification de la dédicace, devenue en 1580 (absence de sources), Sainte-Anne ne semble pas relever du hasard car Anne était, dans la religion chrétienne, la mère de Marie, première dédicace de l'église. La vie de Sainte Anne est souvent vue comme un exemple de foi et d'obéissance à Dieu. Ainsi les croyants la prient pour qu'elle les aide à grandir dans leur propre foi et à suivre la volonté de Dieu. En ces temps instables, un tel changement cherche vraisemblablement à conforter la communauté dans un moment trouble pour la foi des uns et des autres.

Bien que nous ne parvenions pas à établir avec exactitude ni même à fournir quelques jalons temporels, les hypothèses émises nous paraissent témoigner que la fortification sommaire de l'église a surtout eu pour vocation de surveiller le territoire alentour. Elle aurait été une vigie, une tour de guet, peut-être mise en réseau avec d'autres édifices de même nature, pour observer les allées et venues de bandes de pillards, de vagabonds ou voyageurs porteurs de maladies au XIVème et XVème siècles, ou des armées engagées dans les guerres de Religion au XVIème siècle.

H- LE RENOUVEAU CATHOLIQUE DU XVIIÈME SIÈCLE.

Documentations et observations sur le bâti, à l'extérieur comme à l'intérieur, peuvent, pour ces périodes proches de nous, plus facilement résonner, les périodes antérieures manquant de sources exploitables et nombreuses.

Suite aux guerres de Religion et au concile de Trente en 1563, la pratique religieuse des catholiques évolue grandement au XVIIème siècle. Ce grand effort pastoral a été entrepris pour amener le peuple à participer à nouveau à la célébration de la liturgie.

S'inscrivant dans ce contexte, et prenant la suite du roi de France qui enjoignait, par une déclaration de 1661, intitulée «pour la réparation des églises et des presbytères», aux évêques de visiter ou de faire visiter les paroisses, une visite pastorale a lieu vers les années 1670. Sans que nous connaissions par le détail ses prescriptions, de multiples travaux ont été réalisés dans les années suivantes, laissant à penser à une influence certaine de l'évêque dans les aménagements proposés.

Emblématique de ce mouvement, la suppression du jubé, dont quelques traces d'accroche restent perceptibles, a pu être réalisée à ce moment là. Si une ouverture s'opère au dessus de la porte d'entrée, sur la façade occidentale, d'autres se voient condamnées, sans que nous en connaissions l'emplacement exact ou la chronologie. Il nous semble qu'il puisse s'agir des fenêtres axiales de l'abside et de l'absidiole, remplacées par des ouvertures latérales plus à même d'éclairer les autels en bois peints nouvellement installés à partir de cette période. Certaines ouvertures du mur gouttereau sud ont pu aussi être fermées. A l'intérieur de l'édifice, les jeux d'éclairage et de lumière sont alors profondément modifiés, révélateur d'une nouvelle liturgie. A-t-on condamnée la porte méridionale dès cette époque, diminuant l'apport de lumière par une fenêtre éclairant l'autel, dans le cadre d'un culte des saints en développement? Cela semble possible. A Jaillans, la même dynamique semble à l'oeuvre. La chapelle dite «mariale», dédiée à Marie au XIXème siècle, connue depuis au moins 1682, était dédiée à St Pierre et St Paul. Pour protéger l'entrée ouest et celle de la façade sud, on invite à la construction de porches, dont seul celui de la porte d'entrée semble avoir été réalisé. Le décor d'architecture en grisaille du choeur et les badigeons gris avec rehaut rouge de la nef sont attribués à cette même période. On peut également se questionner sur le traitement du sol de la nef. La pente du sou-

basement badigeonné laisse supposer que le sol de la nef pouvait être en pente, voire à paliers successifs, disposition que l'on retrouve dans l'église Saint-Pierre de Gigors.

La sacristie peut avoir été édifiée lors de ce même programme d'intervention.

L'hypothèse d'une surélévation du clocher avec des mêmes finalités nous paraît à exclure tant il semble, par sa datation, plutôt lié à un contexte défensif qu'à une volonté d'ornementation en lien avec une liturgie modifiée.



Nouvelle ouverture latérale sud de l'abside ayant pour fonction d'éclairer l'autel.

Cl. A. L.



Nouvelle ouverture latérale nord de l'abside ayant pour fonction d'éclairer l'autel et fermeture de la baie axiale.

Cl. A. L.

Visibles dans nos sources documentaires, le bâti semble se modifier, non dans sa structure mais par quelques aménagements révélateurs d'une nouvelle liturgie apportée à la suite de la visite pastorale des années 1670. La lumière intérieure, orientée vers de nouveaux autels en lien avec le développement du culte des saints, la protection des entrées sont autant d'éléments qui s'inscrivent dans l'édifice.

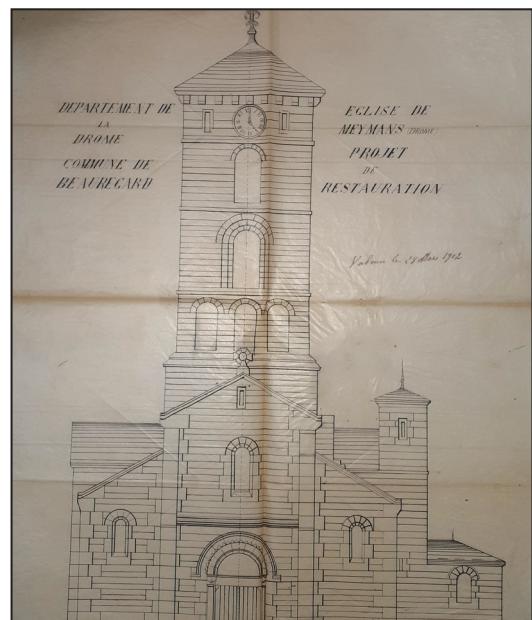
I - AU XIXÈME SIÈCLE, FACE À DES DIFFICULTÉS RÉPÉTÉES, LA TENTATION D'UN NOUVEL AGRANDISSEMENT.

Succédant à un XVIIIème siècle étonnamment silencieux en terme de sources, à nouveau elles se trouvent prolixes à partir de la période révolutionnaire.

Nous l'avons déjà évoqué, en 1791, un orage détruit la partie sommitale de l'église, entraînant des réparations dont les entrepreneurs eurent quelque peine à se faire payer. Un texte¹ provenant des archives de la Fabrique, daté de 1905, en fait état. Mais son auteur reste inconnu. Il fait aussi mention que l'église, pendant la Révolution, «fut pillée et dévalisée de fond en comble le 27 Ventôse (15 mars 1794) et devint le temple de la Raison, ou plutôt de la déraison, puisqu'elle servit aux assemblées les plus tumultueuses et les plus extravagantes». Sans surprise, la Révolution n'est source que de désordres et autres turpitudes, financières pour ces entrepreneurs, ou morales, avec un changement de destination momentanée pour ce lieu de culte.

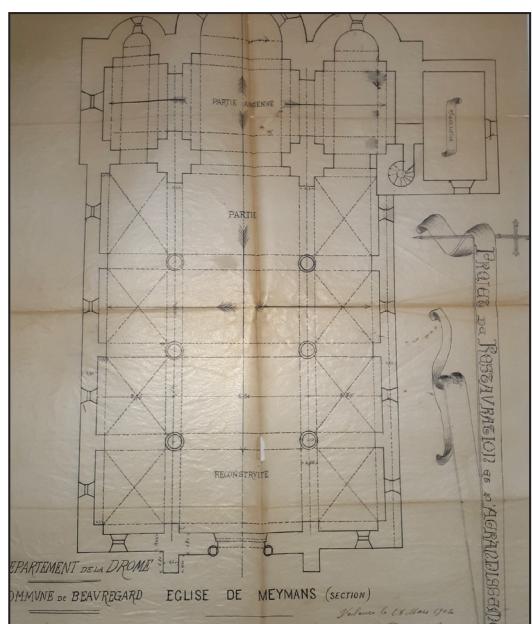
Sans entrer dans des détails que nous avons déjà présentés précédemment², il est à noter la litanie des réparations effectuées au gré du temps, pendant ces quelques décennies du XIXème siècle : travaux sur la voûte dans les années 1830, consolidation du clocher au milieu du siècle, réhabilitation de la charpente à de multiples reprises et selon des degrés d'intervention divers. Le problème principal reste l'infiltration des eaux à travers les couvertures, puis dans les murs, les dégradant à un rythme soutenu, que ces seules interventions ne parviennent à résoudre que pour un temps. Est alors lancée l'idée, dès les années 1840, d'une reconstruction de la nef. La nouvelle organisation globale et générale de la France post-révolutionnaire induit que l'autorité ecclésiastique n'est qu'affectataire du lieu, en laissant la propriété à la commune. Elle ne peut donc plus être seule décisionnaire avec les paroissiens réunis dans le conseil de Fabrique quant aux destinées de l'édifice. Ces derniers, n'arrivant pas à convaincre les élus du bien fondé de leur requête, finissent par proposer un projet avancé, avec plans à partir seulement de 1902. Ils parviennent à réunir une partie importante de la somme nécessaire mais, à nouveau, un autre orage nécessite des travaux d'urgence. Les fonds prévus pour l'agrandissement sont alors dirigés pour ces réparations et le projet n'est plus alors à l'ordre du jour ; le contexte de déchristianisationachevant vraisemblablement toute nouvelle velléité de poursuite du projet.

Pour pallier aux dépenses liées à des interventions et autres réparations de plus ou moins grande ampleur, envisager une reconstruction de la nef paraît des plus pertinents. Bien que d'un coût important, et au delà d'un simple embellissement comme à Jaillans ou à Beauregard, le projet aurait permis, à long terme, de potentiellement réaliser quelques économies sur des réparations qui se succédaient décennie après décennie.



Projet concernant la façade ouest de l'église de Meymans et son plan en masse.

Arch. Dpt de la Drôme ; 20 83 «Eglise presbytère» ; Dossier « restauration et agrandissement de l'église de Meymans ; 1902-1907 ».



1- Archives de la Fabrique, sans côte.

2- Voir pour ce récapitulatif, sous-partie C «l'apport des sources historiques : de premiers jalons temporels» de la partie I.

A ces travaux importants s'ajoutent des aménagements mineurs mais bien visibles car récents. Dans la deuxième moitié du XIXème siècle, le mobilier liturgique et la statuaire en bois sont modifiés, la tribune aménagée. S'ensuivent au tout début XXème siècle, d'autres interventions. Une statuaire en plâtre vient compléter celle en place. Les sols sont repris avec un dallage en damier tricolore, fait de carreaux ciment dans le chœur et une dalle béton avec décor faux joints de pierre pour la nef, réalisé en 1909. Repris afin d'être horizontal, il a nécessité la création de trois marches au droit de la porte d'entrée. On remarque également que le mobilier et le décor de la dalle en béton ne sont pas parallèles au mur tel qu'on pourrait s'y attendre. Ils sont axés au chœur, gommant ainsi l'absence de symétrie de la nef, lié à son élargissement au Moyen-Age.

L'escalier à vis est pourvu d'une couverture, une toiture en poutrelles acier et voutain briques.

A l'extérieur, les joints des façades sont rejoints avec un ciment (en 1912) sur la majeure partie de l'édifice.



Détail du mur nord de la nef avec statuaire en plâtre et monument aux morts.

Cl. A. L.



Vue de l'intérieur de l'église où l'on remarque en particulier l'ornementation liturgique.

Cl. A. L.

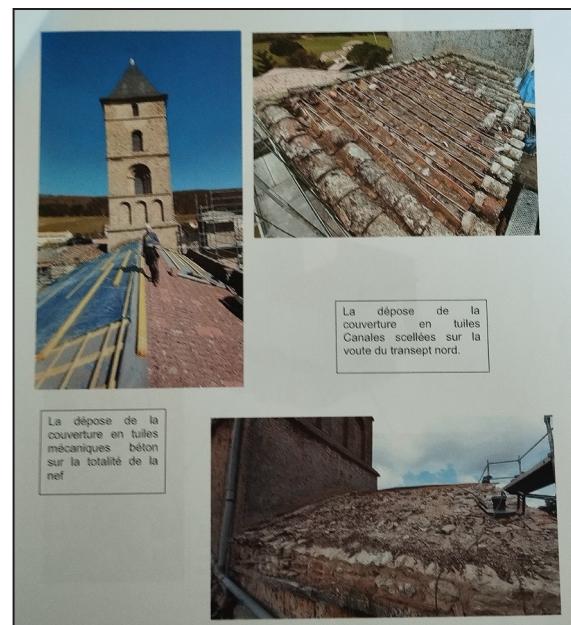
De toute évidence, ces sont les infiltrations d'eau permises par une couverture défectueuse, perméable, dégradant les murs, qui constitue la menace majeure et principale sur l'édifice tout au long du XIXème siècle. Pour pallier à cet inconvénient et éviter d'engager des fonds trop importants de manière répétée, le projet de reconstruire une nouvelle nef est proposé. Il n'aura pas le temps de convaincre, un nouveau orage venant détérioré à nouveau l'église ; les fonds déjà réunis sont alors dépensés dans l'urgence de la situation, mettant un terme définitif au projet.

J- VERS UNE LOGIQUE DE CONSERVATION.

Assez paradoxalement, alors que les sources demandaient, de manière répétée, des travaux paraissant indispensables tout au long du XIXème siècle, nécessitant une nouvelle nef, les sources ne font plus mention d'une quelconque urgence, jusqu'aux travaux diligentés dans les années 1960. Le caractère impérieux des travaux n'aurait elle été qu'un argument pour faire accepter le projet aux financeurs ? Nous ne savons.

En effet, en 1961, démarrent des travaux de réfection sur les toitures. Les ardoises du clocher sont changées tout comme le profil de la toiture avec la suppression du faîte horizontal. Les années 1990 voit le même type d'intervention se répéter avant une nouvelle réhabilitation de la toiture réalisée en 2023. A ces travaux, des études architecturales sont diligentées afin de mieux connaître l'édifice. En 2010, un architecte travaille déjà sur l'aspect patrimonial et une étude des peintures murales démontre leur grande richesse.

Notre travail s'inscrit dans cette lignée où la volonté de réhabilitation d'un lieu devant accueillir des paroissiens est progressivement délaissée au profit d'une intention de conservation d'édifices à la dimension certes encore cultuelle mais tendant à devenir davantage patrimonial et culturelle.



Extrait du rapport technique de la société Annequin en 2023

Arch. Comm. de Beauregard-Baret.

L'édifice qui auparavant parvenait à réunir, assembler des croyants, tente le pari de réunir sous son toit non plus seulement des fidèles mais plus largement des personnes voulant conserver et transmettre une histoire riche, encore à découvrir. Puisse ce travail permettre la réussite de cette ambition.